

susciter et de conserver l'intérêt des capitalistes américains envers le développement des ressources du Canada.

Si tout va bien, le ministre des Pêches et des Forêts sera chargé du ministère de l'Environnement. Les discours qu'il a prononcés dans diverses régions du Canada semblent éclectiques, étant donné qu'ils s'inspirent tantôt des déclarations du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et tantôt de celles du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Mettons les choses au point à la Chambre des communes en ce bon vendredi après-midi empreint de sérénité. Voici une chance magnifique pour le ministre de mettre ordre aux contradictions et à la confusion qui règnent à propos de la politique gouvernementale qui suscite des torts incalculables à l'économie du Canada.

Bien sûr, d'autres ont pris part au débat. Le premier ministre du Québec s'est rendu à New York dernièrement, selon toute apparence, pour contrebalancer les effets déplorablement du discours que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources avait prononcé à Denver et après lequel les investissements dans la province de Québec avaient diminué. Un récent éditorial du *Free Press* de Winnipeg du 24 mars commentait ainsi nos difficultés: «L'économie canadienne perturbée souffre d'une accumulation d'incertitudes concernant la politique gouvernementale». Je répète que toute exploitation des ressources a pour objectif ultime l'expansion de l'économie canadienne. Nous n'aurons de politique cohérente et intégrée que si le gouvernement est conséquent dans ses déclarations. Le débat sur la réforme fiscale se poursuit depuis 16 mois et il a eu des effets désastreux sur l'économie.

**M. le vice-président:** A regret, je signale au député que son temps de parole est écoulé.

**Des voix:** Continuez.

**M. le vice-président:** Plaît-il à la Chambre que le député prolonge son discours?

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. M. Dinsdale:** Merci à vous, monsieur le président, et aux députés. Je tenterai de terminer mes remarques au plus tôt.

Je veux souligner un autre point fondamental. Nous discutons dans l'abstrait si nous pensons que la politique du développement des ressources ne se rattache qu'au potentiel économique du pays. Nous devons rationaliser, nous devons nous préparer et mettre un terme à la confusion qui règne par suite de l'absence d'orientation de la part des porte-parole du gouvernement du Canada.

Comme vous avez prolongé mon temps de parole, monsieur le président, je voudrais consacrer quelques instants à l'aspect le plus urgent de l'exploitation des ressources. Il s'agit naturellement de ce qui se passe au sujet du pétrole et du gaz du Nord depuis deux ans, surtout depuis que les Américains ont trouvé du pétrole à la baie Prudhoe. Ici le Canada a perdu l'initiative car nous procédions déjà à des travaux d'exploration dans le Haut-Arctique en 1961, avant les Américains. Nous étions sur l'île Melville en train de forer ce que nous espérions être un puits de pétrole de 1,500 pieds. Ce forage a prouvé que la géologie du Haut-Arctique était favorable à la mise

[L'hon. M. Dinsdale.]

en valeur du pétrole. C'est une histoire d'initiative canadienne qui reste à conter, car l'exploration initiale s'est heurtée à beaucoup de résistance et de critique. Il s'agissait d'une entreprise entièrement canadienne, dirigée par Dome Petroleum et quelques petits intérêts pétroliers canadiens.

Trois problèmes fondamentaux ont surgi par suite de nos efforts de 1961. Si nous nous y étions attaqués alors, comme un gouvernement plein d'initiative dans le domaine des ressources aurait dû le faire, nous serions bien mieux placés pour trouver des solutions aujourd'hui. Je songe aux trois problèmes, des transports, de la protection de l'écologie et de la souveraineté. Depuis un an, par suite de la découverte de pétrole à la baie Prudhoe sur les côtes de l'Alaska, ces trois questions retiennent beaucoup l'attention dans les media. Déjà au début des années 60, on poursuivait des travaux de recherche en vue de savoir comment sortir les ressources du grand Nord. Cela comportait des idées aussi saugrenues que le transport par sous-marin à grande roue, par pétroliers et éventuellement par un oléoduc. A en juger d'après l'incertitude où se trouve aujourd'hui le gouvernement, cette étude des moyens de transport a dû cesser peu après 1963 car il ne s'agit maintenant que de mesures de choc, improvisées.

Aucune documentation sur les recherches n'a été présentée à la Chambre qui permette aux députés de juger du bien-fondé de l'attitude actuelle du gouvernement à l'égard de la mise en valeur du Nord. A plusieurs reprises, on a demandé au ministre de présenter les conclusions des recherches, afin qu'on puisse étudier la question comme il se doit. Par suite du retard à mettre en application les conclusions de la Conférence de 1962 sur «Nos ressources et notre avenir», nous voilà à improviser des solutions aux problèmes de l'environnement que pose la mise en valeur des richesses du Nord, au lieu de nous fonder sur une documentation dont nous aurions disposé si l'on avait poursuivi la politique énoncée pendant la décennie.

• (2.30 p.m.)

Bien sûr, le problème de la souveraineté a surgi à la suite du voyage épique effectué en 1969 par le *Manhattan* et il y eut un certain nombre de prises de position confuses de la part du gouvernement, à commencer par le premier ministre. J'aimerais vous signaler que le voyage effectué en 1961 par le *Nora Dan* jusqu'à l'île Melville n'était pas moins épique que celui du *Manhattan*, car il s'agissait là d'un navire bien plus petit qui réussit à déposer sur l'île Melville, en temps voulu pour la campagne de forage de l'hiver 1961-1962, des équipes de forage et leur matériel. Bien sûr, cet événement ne suscita aucune inquiétude, car à cette époque l'on considérait généralement au Canada que le seul fait d'émettre l'hypothèse qu'il pourrait y avoir des ressources pétrolières dans les régions du Haut-Arctique canadien relevait plus ou moins du cauchemar. La seule initiative concrète au sujet du problème de la souveraineté émana du comité des affaires indiennes et du développement du Nord canadien qui se rendit à Resolute Bay. Ce comité proposa en termes non équivoques au gouvernement une politique qui amena Ottawa à proclamer que toute cette région était placée sous le contrôle et la juridiction du Canada.